

LAVELANET

Agence de Foix, tél : 05 61 05 45 00 • redaction09@la-depeche.fr

ARIÈGE

LUNDI 16 FÉVRIER 2015

associations

Eric Spécia:
21 ans après, le
souvenir intact

• page 11

SAINT-GIRONS

Nouveau président
pour le Spiridon

• page 13

RUGBY-FÉDÉRALE 3

Saint-Girons et
Pamiers s'inclinent

• page 13

**FOOTBALL**

Le Fossat prend une
option sur le podium

• page 10

ARIÈGE

Un Appaméen...
évêque de Pamiers

• page 10

**CE MATIN**

Alternance de nuages
et d'éclaircies.
Température : 2 à 5°

Le ciel se dégage.
Température : 7 à 10°

Le ciel se dégage.
Température : 2 à 5°

CE SOIR

Retour des nuages.
Température : 2 à 5°

Prévisions jusqu'à 7 jours
au 0 899 70374 (0,34€/min)

METEO DU JOUR

Voile le classement des communes, « de la plus mauvaise à la plus sérieuse », selon les associations. Les « résultats inacceptables » : Mazères et Verniole ; les « résultats insatisfaisants » : Laroque-d'Olmes, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège, Vayres, Mirepoix, Saint-Girons, Saint-Jean-du-Falga ; les « résultats corrects » : La Tour-du-Crieu, Lézat-sur-Lèze, Pamiers, Foix, et Lavelanet.



Lors de la présentation du « classement inaccessibilité Ariège 2014 », de gauche à droite : André Pallaïres, référent à l'APPF 09, Chantal Rubio, présidente de l'APPF 09, Michel Subra, représentant de l'APPF 09 ; debout de gauche à droite, Didier Davantet et Franck Delfarge, respectivement adhérent et chargé de mission à l'APPF 09.

Le palmarès de l'accessibilité

repères

contre, et quand nous avons trouvé porte close, nous avons pris notre bâton de pèlerin et avons nous-même fait l'enquête sur le terrain. » Et de poursuivre : « Deux communes (Mazères et Verniole *ndlr*) se détachent par leur dénégation du problème du handicap. Le problème de la loi de 2005 est qu'elle prévoit des obligations mais aucune sanction en cas de manquement. » Contacté par « La Dépêche du Midi », Louis Marette, maire de Mazères, répond : « Je n'ai pas à me soumettre à des associations — aussi irrespectables soient-elles — c'est pour cela que je n'ai pas répondu. Je dois des comptes aux Mazériens et à l'Etat. Je m'en moque de leur classement. Le diagnostic général sur l'accessibilité, on l'a fait ». Chantal Rubio, présidente de l'APPF, note cependant : « On communique avec beaucoup de maires. Ets'il y a du gaspillage dans les aménagements — comme pour l'installation de rampe pour les malvoyants de la gare à Pamiers qui est inutile — c'est à cause d'une méconnaissance des difficultés rencontrées et des so-

lutions existantes. Ça ne part pas toujours d'une mauvaise volonté. » Pour les associations, la mise en place « d'une qualité d'usage, plus qu'une mise aux normes », n'est pas forcément onéreuse, et relève souvent du « bon sens ». À titre d'exemple, « certaines petites communes telles Eycheil ou Saint-Jean-de-Verges ont fait un très bon travail », affirme Chantal Rubio, la taille de la ville n'est donc pas un argument. Les travaux peuvent être réalisés en régie, et si l'on n'a pas une grande incidence sur le budget, ils en ont une sur la vie des personnes. L'accessibilité ne concerne pas que les personnes en situation de handicap, mais aussi les personnes âgées, celles avec des valises ou des poussettes... ». D'ici le 27 septembre, les collectivités devront présenter un agenda d'accessibilité programmé. Le collectif d'associations rappelle que plusieurs organismes sont compétents pour les accompagner dans leur démarche : la CCI, la DDT, les associations spécialisées.

Ch.D.

COMMUNES > Passées au peigne fin. Pour effectuer leur classement de « l'inaccessibilité en Ariège », le collectif de quatre associations a passé au crible les communes de plus de 2000 habitants. Vingt-trois communes ont été étudiées : le nombre de places de parking réservées aux personnes handicapées, de passages protégés conformes, l'existence de transports adaptés, l'accessibilité des bâtiments publics, des écoles, des centres de loisirs, la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics....

La mairie a investi des sommes importantes ces dernières années. L'accessibilité profite à tout le monde. »

Marc Sanchez,

maire de Lavelanet

LAVELANET EN TÊTE, MAZÈRES BON DERNIER

Voile le classement des communes, « de la plus mauvaise à la plus sérieuse », selon les associations. Les « résultats inacceptables » : Mazères et Verniole ; les « résultats insatisfaisants » : Laroque-d'Olmes, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège, Vayres, Mirepoix, Saint-Girons, Saint-Jean-du-Falga ; les « résultats corrects » : La Tour-du-Crieu, Lézat-sur-Lèze, Pamiers, Foix, et Lavelanet.